

**Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :  
**58**  
Conseillers présents :  
**47**  
Suppléants ayant voix  
délibérantes :  
**4**  
Conseillers représentés :  
**6**  
Total votants :  
**57**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 septembre 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 13 septembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2017 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON  
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
Claude NOWOTNY à Stéphane RODIER  
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY  
Martine MUNOZ à Thierry BARTHELEMY  
Marie-Noëlle BONNARD à Paul SABATIER

**Conseiller.e.s absent.e.s :**

Ludovic COMBE  
Philippe BLANCHOZ  
Thomas BARNERIAS  
Didier ROMEUF  
Carine BRODIN

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :**

Christine PETRUCCI  
Stéphanie BERNARD  
Arlette RELIER  
Joëlle MYE

**Secrétaire de séance :** Hélène BOUDON

**Bus des Montagnes – Participation au sommet de l'élevage  
DELIBERATION N° 20170921-24**

**Rapporteur : Christiane SAMSON, Vice-Présidente****Vu** le code des marchés publics ;**Vu** le code des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération du 16 décembre 2010 instaurant le transport à la demande sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Courpière ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°16-02853 en date du 12 décembre 2016 portant fusion des communautés de communes « Entre Allier et Bois Noirs », « de la Montagne Thiernoise », « du pays de Courpière » et « Thiers communauté » ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne ;

La rapporteure informe que le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme continue à promouvoir le « bus des Montagnes ». Comme chaque année, des opérations communes à l'ensemble des territoires qui souhaitent y participer sont proposées (bus de Noël, sommet de l'élevage...). Au titre de sa compétence « transport à la demande / bus des montagnes », via le Pays de Courpière, la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a la possibilité de s'inscrire dans ce dispositif pour tout son territoire, avec le soutien financier du Conseil Départemental. Le prix du transport est fixé à 3 € aller-retour par usager.

- 4 lieux de départ de bus sont proposés : Courpière, Puy- Guillaume, Thiers, La Monnerie le Montel.
- Départ autour de 8h / retour vers 17h00.
- Transporteur : Kéolys

Il est proposé au Conseil de participer au sommet de l'élevage le mercredi 4 octobre 2017.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** La participation au sommet de l'élevage,
- **Approuve** la décision de solliciter financièrement le Conseil Départemental,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS :	57 =	Conseillers Présents : 51	+	Représentés : 6	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	57 =	Pour : 57		Contre : 0	
Abstention :	0				

Pour ampliation certifiée conforme,  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

